



## Communiqué de presse du lundi 15 septembre 2025

### Avis défavorable à la construction d'une cité scolaire sur le Triangle de Gonesse : la commissaire-enquêtrice demande qu'un autre site soit trouvé !

À l'issue de l'enquête publique menée en juin 2025 sur la création d'une Zone d'aménagement concerté (ZAC) sur le Triangle de Gonesse, l'avis de la commissaire enquêtrice a été rendu public par la Préfecture.

*Si le rapport émet un avis favorable à la création de la ZAC, il contient toutefois une réserve importante : la commissaire-enquêtrice préconise « de ne pas retenir le projet d'implantation de la Cité scolaire à vocation internationale dans le périmètre de la ZAC du Triangle de Gonesse », en raison de la proximité du site retenu avec les aéroports de Roissy-Charles de Gaulle et du Bourget. Le rapport précise que le projet de cité scolaire internationale « ne doit pas être abandonné dans son principe, mais devra trouver sa place dans un environnement plus favorable ».*

C'est ce que demande avec constance le Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG) depuis l'annonce en mai 2021 de ce projet par Jean Castex, alors Premier ministre. Décidée dans la précipitation, sans véritable concertation avec les acteurs locaux, l'implantation d'une cité scolaire avait alors été imaginée afin de justifier le maintien d'une gare du Grand Paris Express, alors que cette desserte n'avait plus d'utilité depuis l'abandon du méga-complexe commercial EuropaCity en novembre 2019. Le seul projet actuellement identifié est la cité scolaire, prévue pour accueillir plus de 2 300 élèves dont 200 internes en zone C du Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, qui interdit le logement permanent.

La réserve émise par la commissaire-enquêtrice - réserve qui devra être levée, faute de quoi l'avis sera considéré comme défavorable - intervient après le rapport de l'Autorité environnementale régionale, rendu public en avril 2025. Considérant que deux cents élèves internes ainsi que plusieurs dizaines d'agents publics seraient constamment exposés au bruit des avions, le rapport critique l'absence d'analyse approfondie des conséquences du choix d'un tel site sur la santé de ses occupants.

Les deux avis, émanant de l'autorité environnementale et de l'enquête publique, mettent en lumière la même contradiction : alors que la loi impose de protéger la jeunesse et de réduire l'artificialisation des sols, l'État et la Région veulent implanter une école dans l'un des pires environnements possibles. Loin d'être un projet d'avenir, cette cité scolaire apparaît comme un symbole d'entêtement politique, au mépris des alertes scientifiques, des recommandations administratives et de la voix des citoyens.

### **Proposition du CPTG**

*Devant l'accumulation d'avis défavorables, le CPTG, engagé depuis 2011 pour la défense des terres fertiles du Pays de France et pour la qualité de vie des habitants du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, demande que l'aménagement de ce secteur serve enfin l'intérêt général : plutôt que de construire un échangeur routier destiné à attirer de nouveaux entrepôts de logistique, le CPTG propose que la centaine d'hectares de terres agricoles situés autour de la gare du Triangle de Gonesse, devenus propriété de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF), soient fléchés vers une production en agriculture biologique à destination des cantines scolaires, des EHPAD et des hôpitaux.*

Avec seulement 1,6 % de la surface agricole utile (SAU) en agriculture biologique, pourcentage le plus faible de tous les départements français, le Val d'Oise a besoin d'une telle décision pour rattraper son retard. Les élus du département et de la Région prouveraient ainsi qu'ils ont à cœur de protéger non seulement les écosystèmes, mais aussi la santé des enfants, des malades et des personnes âgées du territoire.

### **Contacts presse**

**CPTG :** Bernard LOUP  
[ouiauxterresdegonesse@gmail.com](mailto:ouiauxterresdegonesse@gmail.com)

06 76 90 11 62  
[ouiauxterresdegonesse.fr](http://ouiauxterresdegonesse.fr)

---

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables.

Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

[Consultez nos Communiqués de Presse](#)

---

FAIRE UN DON

ADHÉRER

---

Retrouvez-nous sur internet  
et faites-nous connaître dans vos réseaux

---



Ce courriel a été envoyé par CPTG, 34 rue Gambetta, 95400 Villiers le Bel

---